



La Fédération Nationale des Étudiants en Sciences

# L'enseignement des langues dans les filières scientifiques

Avril 2015

## Avant-propos

La valeur d'une connaissance s'évalue sur la possibilité de la transmettre à autrui. Dans notre société actuelle, le développement des moyens de communication, de déplacement et de partage entraîne des connexions entre différentes entreprises, universités, populations. Actuellement, de nombreuses entreprises recrutent sur le niveau de langues des candidats, sur les voyages effectués, ainsi que des années d'études et des stages faits à l'international. Pour permettre de développer ces échanges, l'AFNEUS, la fédération nationale des étudiants universitaires scientifiques, considère qu'il est primordial d'acquérir, outre des connaissances dans les domaines scientifiques, des compétences dans différentes langues vivantes. En effet, pour l'AFNEUS, un étudiant a plus que besoin pour son insertion professionnelle de développer sa palette de langues dans son domaine d'étude.

Les universités proposent à chaque semestre des enseignements dans le domaine des langues vivantes dans chacune des différentes composantes. Mais au-delà de la mise en place de ces enseignements, il est nécessaire de développer une véritable politique de langues vivantes, destinée à chaque parcours et à chaque étudiant.

Cependant, l'AFNEUS souligne un manque de compétences des étudiants dans le domaine des langues académiques (généralité) ainsi que disciplinaires (spécifique à la filière) à la fin de leur cursus. C'est dans ce contexte que l'AFNEUS propose différents points d'amélioration de l'enseignement des langues dans le domaine des sciences.

# 1. VERS UNE NOUVELLE PEDAGOGIE D'APPRENTISSAGE DES LANGUES

## *L'apprentissage des langues, la transition lycée-université*

### *Constat*

D'après les résultats 2012 du Test d'anglais langue étrangère (TOEFL) la France se situe à la 23ème position (sur 27) de l'Union Européenne (1) concernant le taux de réussite des étudiants. Une situation problématique lorsqu'on sait que la réussite de ce test – payant – conditionne l'accès à la plupart des universités américaines, canadiennes anglophones ou anglaises mais également désormais à celles de pays non anglophones. La position de la France souligne un manque de cohérence entre la formation apportée pré-bac et la formation post-bac ainsi qu'un faible taux d'heures d'enseignement des langues dans les lycées comme dans les universités. En effet, il est constaté une diminution du niveau des langues des étudiants entre le cycle secondaire et le cycle tertiaire. Ceci est souvent dû à une absence d'un suivi de la progression tout au long du parcours universitaire ainsi que d'une évaluation du niveau d'anglais des nouveaux étudiants. Ceci prouve que la pédagogie des langues n'est pas spécifique au niveau de chaque étudiant, entraînant un abandon des étudiants ayant les plus grandes difficultés en langues. L'hétéroclisme du niveau à l'entrée de l'université ne permet pas à ces étudiants de travailler dans de bonnes conditions pour développer leurs compétences.

### *Proposition*

Il est essentiel pour chaque étudiant non seulement de ne pas perdre une partie des compétences acquises durant ses études secondaires, mais encore de poursuivre sa progression pour être à même de s'engager dans une mobilité internationale, de suivre des enseignements disciplinaires en langues et d'être à la hauteur des compétences linguistiques exigibles en vue d'une insertion professionnelle. L'AFNEUS souligne la nécessité lors de la Licence 1 de développer la stratégie de pédagogie que l'étudiant suivra pendant toute sa scolarité universitaire.

Pour cela, l'AFNEUS propose, lors de l'entrée en Licence 1, de mettre en place une évaluation pour définir le niveau de chaque étudiant. Suite à cette évaluation des groupes de niveau seront mis en place en se basant sur les niveaux du CERCL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues), créés par le Conseil de l'Europe, permettant une formation plus adaptée aux besoins de l'étudiant. De plus, pour éviter la présence d'un trop grand nombre de groupes spécifiques à chaque filière et de nombreuses dépenses financières, il est supposé préférable de mettre en place une mutualisation des filières durant les semestres 1, 2 et 3.

## *Accompagnement de la pédagogie de langue tout au long des études.*

### *Constat*

Actuellement, la réflexion stratégique sur l'évolution et le développement des connaissances linguistiques de l'étudiant tout au long de ses études universitaires n'est pas aboutie. En effet, il est souvent remarqué l'absence d'une continuité de l'enseignement ne permettant pas à l'étudiant d'acquérir de nouvelles connaissances et de pouvoir observer son évolution. Ceci entraîne un désintéressement de l'étudiant pour les langues. De plus, le contenu n'est pas toujours adapté, l'apprentissage du vocabulaire est plus académique que spécifique à la discipline, ne permettant pas l'application de la langue dans la filière de l'étudiant.

### *Proposition*

Les Centres de Ressources de Langues (CRL) doivent diversifier leurs ressources car l'étudiant peut actuellement aisément trouver l'ensemble de ce qui y est proposé par d'autres moyens. La proposition de vidéos et d'articles sur internet n'est plus alors d'actualité. La surenchère n'étant pas la solution à l'intéressement de l'étudiant au CRL, l'AFNEUS propose un nouveau fonctionnement de l'apprentissage des langues, qui est basée sur l'acquisition de compétences académiques, disciplinaires et d'un accompagnement personnalisé (*cf schéma page 07*).

## *Licence 1 et Licence 2*

Pour une meilleure progression, il est nécessaire que des groupes de niveau soient mis en place pendant la Licence 1 et la Licence 2. Ceci permettra une véritable évolution de l'étudiant, à son rythme, et donc une meilleure acquisition des connaissances linguistiques. De plus, l'étudiant pourra, à chaque début de semestre, refaire l'examen pour changer de groupe et ainsi adapter sa progression. Pour les étudiants présentant de grandes difficultés, l'AFNEUS propose la mise en place de ressources non imposées, en plus des cours permettant de soutenir ces étudiants:

- Séances en Learning Center
- Soutien sur plateforme numérique (Tell me more, etc.)
- Discussions avec étudiants internationaux
- Bénévolat dans une association d'étudiants à objectif international
- Cursus à l'international

Il est bien-sûr nécessaire d'avoir un suivi de l'équipe pédagogique lors de ces deux années pour assurer les meilleures conditions d'études pour les étudiants ainsi que les guider et les conseiller dans leur travail.

L'évolution des étudiants en première année pourra se faire en inter-filière avant de se spécialiser dans leur domaine au fil des années d'études. Ainsi il est possible de définir différentes "marches" pédagogiques dans l'enseignement lors de la Licence (*schéma page 07*). Du semestre 1 au semestre 3, les cours se baseront surtout sur la mise en place de connaissances académiques en langues. L'étudiant devra durant cette période acquérir des connaissances générales lui permettant de s'exprimer et de comprendre à l'oral comme à l'écrit. Puis lors du semestre 4, l'étudiant commencera à acquérir les bases du vocabulaire spécifique à son domaine tout en restant dans des groupes inter-filières.

## *Licence 3*

Enfin la Licence 3 sera consacrée seulement à l'enseignement de la langue disciplinaire en fonction de la filière de l'étudiant qui passera par différentes innovations, qui sont présentées dans la suite de cette contribution:

- Innovation de l'évaluation des connaissances en langues
- Unités d'Enseignements (UE) scientifiques dispensées dans des langues étrangères
- Développement et information sur les programmes d'échanges
- Outils d'insertion professionnelle

## *Master*

Concernant le diplôme Master, l'étudiant doit normalement, en deux ans, acquérir un niveau B2/C1 lui permettant de s'insérer professionnellement et de pouvoir réussir une certification de langue internationale. Pour cela, l'étudiant doit obtenir une connaissance complète en langue disciplinaire par un travail polyvalent dans les domaines de l'expression écrite et orale et par la présence de l'utilisation de langue tout au long de son cursus de Master. Les méthodes d'apprentissage sont dans la continuité de celles de la Licence avec un niveau de précision plus avancé.

## *L'évaluation des connaissances en langues : pluraliser les méthodes d'évaluation*

### *Constat*

Le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CERCL) est basée sur quatre critères :

- Compréhension orale
- Compréhension écrite
- Expression orale
- Expression écrite

De ce fait, il est nécessaire que l'évaluation touche à ces quatre critères. Cependant, la majorité des évaluations en langues se fait surtout à l'écrit faisant passer l'oral au second plan. Or, il est primordial de développer les compétences orales des étudiants. Les méthodes actuelles d'enseignement des langues ne mettent pas en avant l'importance de l'oral entraînant de nombreuses difficultés pour l'étudiant, par exemple celles de s'exprimer lors de présentations, d'assister à des conférences, de partir par le biais de programmes d'échanges ou même de prétendre à un entretien d'embauche. L'université subit au niveau de son rayonnement international les lacunes de ses étudiants.

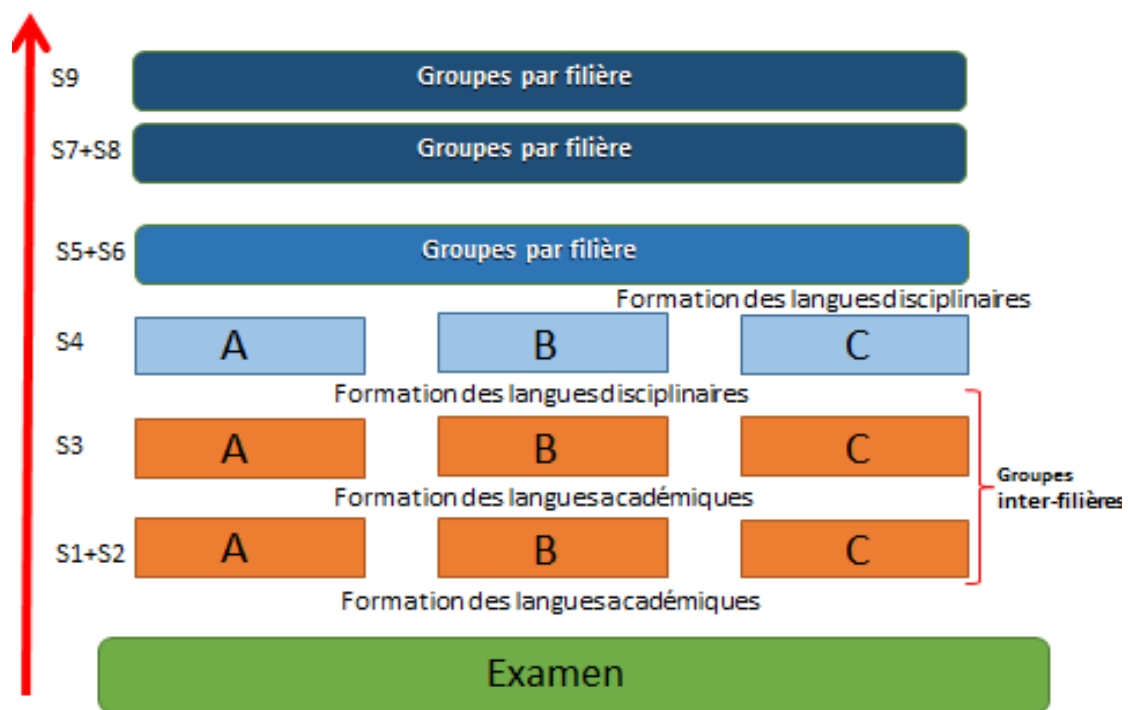
### *Proposition*

Pour permettre à l'étudiant d'être polyvalent dans différentes langues, l'AFNEUS considère l'importance de diversifier l'évaluation durant chaque semestre. Ainsi lors d'un semestre, il est nécessaire que l'étudiant soit évalué sur différents critères, qu'ils soient oraux ou écrits. L'évaluation peut se faire sous des modalités variées :

- Exposés
- Commentaires de documents
- Commentaires de films
- Débats sur une actualité
- Rapport d'activité du travail effectué lors du semestre

Ces évaluations seront le résultat de différentes activités faites lors du semestre qui devront se diversifier dans les différents domaines. L'intérêt de ces évaluations est de pouvoir être appliqué aussi bien dans le domaine académique que disciplinaire.

En outre, l'AFNEUS encourage le développement d'activités complémentaires proposées pour l'étudiant que cela soit sous la possibilité de participer à des workshops, de rentrer en contact avec étudiants internationaux pour parler leur langue ou d'être bénévole dans une association internationale.



*Schéma explicatif de la formation des langues en Licence et Master*

### *Développer les unités d'enseignements (UE) dans des langues spécifiques*

#### *Constat*

Il est très peu courant d'observer dans les plaquettes des filières scientifiques la présence d'unités d'enseignements dans des langues spécifiques, ce qui est un manque pour l'étudiant, ne lui permettant pas d'utiliser et de comprendre la langue disciplinaire de manière concrète. En effet, dans différentes universités, l'enseignement au niveau de la Licence 3 et des deux années de master se focalise sur la parution de nouvelles publications scientifiques. Or ces dernières sont publiées majoritairement dans une langue internationale qui est couramment l'anglais. Le fait, de ne pas enseigner dans une langue internationale entraîne alors une difficulté à la présentation de ces publications et donc un travail supplémentaire de traduction ralentissant la formation. De plus, le fait de ne pas avoir d'UE dans une langue internationale empêche les étudiants internationaux de pouvoir suivre les formations en France.

### *Proposition*

L'AFNEUS souligne l'importance de la mise en place de ces UE en Master, mais aussi en mettre, d'une certaine part, en Licence (semestre 4, 5 et 6). La part prise par ces UE doit aller en augmentation au fil du cursus scientifique pour permettre lors des semestres 2 et 3 du Master d'avoir la moitié des UE filiéristes dans une langue internationale. Dans les UE appliquées dans une langue, il est nécessaire de diversifier les supports d'enseignement selon les compétences à développer : articles de recherche, conférences, exposés, commentaires de documents, Travaux Pratiques, Travaux Dirigés, Cours Magistraux... L'évaluation doit donc aussi être diversifiée, elle ne doit pas être qu'écrite mais aussi orale comme présenté dans la partie « évaluation des connaissances ». Enfin, un des objectifs principaux de l'application des langues dans les filières scientifiques, est aussi de permettre l'accueil d'intervenants internationaux au sein des cours de Licence et de master. Mais aussi, de permettre de rendre le master et la Licence plus attractifs au niveau international pour les étudiants venant d'autres pays.

### *Développer les filières internationales*

#### *Constat*

Actuellement, quelques universités proposent des masters ou des Licences ayant des relations internationales. Ces diplômes ont pour intérêt d'avoir un partenariat avec une université internationale permettant de faire un échange entre les deux universités durant une des années d'étude. De plus, l'intitulé de ces diplômes comporte l'échange international ayant lieu. Elles se focalisent, donc, plus spécifiquement sur la formation des langues durant le cursus de l'étudiant et lui permet d'acquérir un certain niveau dans une langue internationale. Ceci permet à l'étudiant d'acquérir des compétences académiques et disciplinaires dans une langue, de faire un stage ou une partie de cursus à l'international et donc de pouvoir le valoriser par la suite. Cependant très peu de filières internationales sont présentes au sein des universités scientifiques françaises. Ceci est à la fois une occasion ratée par les universités pour développer la mobilité internationale entrante et sortante des étudiants et donc de développer le rayonnement des universités. De plus, c'est aussi un frein dans la mise en place de partenariats entre différentes universités au niveau international.

#### *Proposition*

L'AFNEUS encourage le développement des diplômes internationaux pour permettre d'insérer véritablement les étudiants dans la communauté internationale. Le fait de mettre en place ces diplômes est à la fois avantageux pour l'étudiant, lui permettant de valoriser son cursus par un diplôme international, d'acquérir des compétences dans une langue étrangère et de faire une année d'étude à l'international. Ceci est aussi avantageux pour l'université, lui permettant d'accueillir plus d'étudiants internationaux, des enseignements provenant de l'international et de développer son rayonnement mondial. De plus, l'AFNEUS encourage la possibilité pour un étudiant de pouvoir prendre une Unité d'Enseignement Libre dans une troisième langue accentuant son intérêt pour les langues et une insertion professionnelle à l'international.



## *Donner des outils pour l'insertion professionnelle*

### *Constat*

Après leurs études, de nombreux étudiants cherchent une insertion professionnelle au niveau international. Or actuellement, toutes les universités n'apportent pas les connaissances nécessaires à la création d'un CV, d'une lettre motivation ou à l'entraînement d'un entretien d'embauche dans une autre langue. Ceci est un manque pour l'étudiant qui voit l'insertion professionnelle au niveau national comme international plus difficile.

### *Proposition*

La solution proposée par l'AFNEUS est d'accentuer la formation de l'insertion professionnelle au niveau international. Certaines UE ou ateliers existent déjà dans de nombreuses universités permettant à l'étudiant d'apprendre les connaissances et les outils pour rédiger un CV, une lettre de motivation ou passer un entretien. Il serait nécessaire que ces formations renforcent les connaissances dans le domaine international via la mise en pratique de la rédaction d'une lettre motivation ou d'un CV dans une langue étrangère. La mise en place de simulations d'entretiens d'embauche dans une langue internationale serait bénéfique à l'étudiant. Les UE langues peuvent aussi prendre en charge ce travail en proposant des ateliers d'entretiens d'embauche qui pourront être évalués par la suite. Si des rapprochements se font avec des entreprises internationales, il serait alors intéressant de permettre aux étudiants d'obtenir des formations, des conseils de la part des acteurs de l'international.

## *Français Langue Etrangère*

### *Constat*

Le Français Langue Etrangère (FLE) est une formation qui permet aux étudiants provenant de l'international de pouvoir obtenir des connaissances dans la compréhension de la langue française. Cependant, le FLE n'est pas proposé dans toutes les composantes et dans certaines composantes des étudiants internationaux doivent suivre des cours en anglais et se faire évaluer dessus, alors qu'ils ont les compétences en anglais, au détriment de l'apprentissage de la langue française.

### *Proposition*

L'accueil des étudiants, sous convention et hors convention, doit continuer à être amélioré. L'AFNEUS encourage la mise en place d'un module intensif de Français Langue Étrangère avant la rentrée universitaire et lors de l'année universitaire via une unité d'enseignement remplaçant l'UE Langue de la composante. Ceci permettra aux étudiants de pouvoir s'intégrer facilement à la communauté universitaire française et pouvoir valoriser son expérience en France via l'apprentissage du français.

## *Donner des enseignements disciplinaires dans une langue étrangère.*

### *Constat*

Dans certaines universités, l'enseignement des langues est fait par des enseignants n'ayant pas de certificat de langues reconnus ou une connaissance dans la pédagogie des langues, ce qui n'assure, en aucun cas, une qualité de formation et un suivi pédagogique nécessaire des étudiants tout au long de leur formation. De plus, l'absence d'une formation à l'enseignement des langues au sein des universités est aussi un problème important dans la formation des langues, pouvant provoquer une absence totale d'apport lors de la formation pédagogique des étudiants.

### *Proposition*

Il est nécessaire de développer la formation du personnel au sein des universités ainsi que de mettre en place une véritable reconnaissance des certificats de langues. Ceci peut se modeler autour de stages dans une langue étrangère par exemple. De plus, pour permettre d'améliorer la formation en langue, l'invitation d'intervenants provenant de l'international permettra une formation polyvalente et complète.

## 2. VALORISATION DES COMPETENCES LINGUISTIQUES

### *Valorisation des compétences acquises en parallèle du cursus (hors cours d'anglais académique ou disciplinaire)*

#### *Constat*

Au fil des années, les étudiants, prennent de plus en plus conscience de l'importance de développer leurs compétences dans une langue étrangère pour le travail comme pour la vie quotidienne. C'est dans cet objectif que de nombreux étudiants pratiquent des activités permettant de développer leurs connaissances linguistiques (voyage, stage, associatif, etc...). Or ceci n'est pas pris en compte dans le diplôme, ce qui entraîne une perte de visibilité au niveau des compétences de l'étudiant.

#### *Proposition*

Pour permettre une valorisation des compétences en langue, il est nécessaire d'encourager les étudiants à la participation de stages et de cursus à l'étranger, ainsi qu'à la participation à des activités transversales de leur enseignement dans des langues étrangères. La présence de nombreuses associations ayant pour objectif le développement international et l'accueil des étudiants internationaux est aussi un atout pour permettre à l'étudiant de développer ses compétences linguistiques. Dans tous les cas, l'ensemble de ces activités doivent être prises en compte et être inscrites dans le supplément au diplôme permettant de développer l'approche par compétences.

### *Le Certificat en Langue de l'Enseignement Supérieur (CLES)*

#### *Constat*

Le Certificat en Langue de l'Enseignement Supérieur (CLES) est une certification accréditée par le Ministère de l'Éducation Nationale (créé par [l'arrêté du 22 mai 2000](#)) et adossée au Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL). Il permet d'évaluer les compétences opérationnelles de communication des étudiants en plusieurs langues. Cependant ce certificat n'est ni reconnu au niveau international, ni par le domaine privé. Il n'est reconnu que par les universités françaises. De plus, plus de la moitié des étudiants échouent à l'examen du CLES (53%, 11214 sur 21070 étudiants <sup>2</sup>).

#### *Proposition*

L'AFNEUS encourage la valorisation du CLES, lui permettant d'être reconnu par les entreprises ainsi qu'au niveau international. Il doit permettre aux étudiants de valoriser et de valider leur apprentissage et leur connaissance de la langue durant leurs années d'études (Licence et Master).

## *Les autres certifications (TOEIC, TOEFL, BULATS...)*

### *Constat*

Les autres certifications sont majoritairement reconnues par les universités et les entreprises au niveau international. Cependant le coût de l'inscription à ces certificats ainsi que l'absence d'entraînement lors des cours de langues, ne permettent pas aux étudiants français provenant de l'Université de pouvoir facilement les obtenir.

### *Proposition*

Il est nécessaire de donner la possibilité aux étudiants le désirant de passer les certificats souhaités dans les meilleures conditions. Les étudiants doivent pouvoir obtenir des examens blancs ainsi qu'une formation adaptée à la réussite de ces certificats. Il est aussi important de ne pas créer d'inégalité sociale entre les étudiants, il est donc souhaitable de pouvoir trouver une solution au prix coûteux de ces certifications pour permettre à chaque étudiant souhaitant passer les examens comme dans les Écoles où les élèves peuvent passer un certificat gratuitement.

### **3. CONCLUSION : RESUME DES RECOMMANDATIONS DE L'AFNEUS**

#### **L'apprentissage des langues, la transition lycée-université**

L'AFNEUS propose la création de groupes de niveau inter-filière suite à un examen à l'entrée de l'université au semestre 1. Ces groupes de travail seront mis en place des semestres 1 à 4 permettant la formation académique des langues.

#### **Accompagnement de la pédagogie de langue tout au long des études**

L'AFNEUS propose de développer une nouvelle stratégie de formation des langues durant la Licence basée sur l'apprentissage de la langue dans un contexte académique entre les semestres 1 et 3 et dans un contexte disciplinaire du semestre 4 et 6. La spécialisation dans le domaine disciplinaire devra s'accroître durant les deux années du Master.

#### **L'évaluation des connaissances en langues : pluraliser les méthodes d'évaluation**

La formation des langues doit prendre en compte la compréhension et l'expression orale et écrite. C'est dans cet objectif que l'AFNEUS encourage l'évolution de l'évaluation des langues en proposant durant chaque semestre différentes formes d'évaluation (exposés, commentaires de documents, commentaires de films, débats sur une actualité, rapport d'activité du travail effectué lors du semestre, etc.).

#### **Développer les unités d'enseignements (UE) dans des langues spécifiques**

L'AFNEUS propose la mise en place d'unités d'enseignements dans une langue internationale dans l'offre de formation de chaque filière scientifique permettant l'apprentissage de la langue disciplinaire.

#### **Développer les filières internationales**

Développer les filières internationales au sein des filières scientifiques pour permettre la mise en place d'UE dans des langues spécifiques, le développement de partenariats avec des universités internationales et l'accentuation des mobilités étudiantes.

#### **Donner des outils pour l'insertion professionnelle**

Actuellement, il est nécessaire pour une insertion professionnelle de développer des outils dans différentes langues. L'AFNEUS encourage le développement de l'apprentissage de la rédaction d'un CV, de lettres de motivation et d'entretiens en langue internationale.

## **Français Langue Etrangère**

L'accueil des étudiants internationaux doit se développer via la mise en place d'un module intensif de Français Langue Étrangère avant la rentrée universitaire et une unité d'enseignement dans cette discipline pour les étudiants non francophones.

### **Donner des enseignements disciplinaires dans une langue étrangère.**

L'AFNEUS encourage le développement de la formation du personnel au sein des universités, mettre en place une véritable reconnaissance des certificats de langue ainsi que d'inviter des intervenants internationaux au sein des formations.

### **Le Certificat en Langue de l'Enseignement Supérieur (CLES)**

Le CLES doit devenir un véritable intérêt pour les entreprises ainsi qu'obtenir une reconnaissance au niveau international. Il doit permettre aux étudiants de confirmer le travail effectué lors des Licences 1 et 2.

### **Les autres certifications (TOEIC, TOEFL, BULATS...)**

L'AFNEUS propose la mise en place d'examen blanc ainsi que de cours de préparation aux examens pour permettre une réussite aux étudiants. De plus, il serait nécessaire de permettre à chaque étudiant de pouvoir réaliser un des examens à prix réduit.

## **Contacts Presse :**

Julien Gamba, Président de l'AFNEUS

[président@afneus.org](mailto:président@afneus.org)

Téléphone : 0668590894

Alexandre Schohn, Vice-Président en Charge des Affaires Académiques

[Alexandre.schohn@afneus.org](mailto:Alexandre.schohn@afneus.org)

Téléphone : 0671835374

(1) January 2013– December 2013 Test Data, Test and Score Data Summary for TOEFL

iBT®Tests: [http://www.ets.org/s/toefl/pdf/94227\\_unlweb.pdf](http://www.ets.org/s/toefl/pdf/94227_unlweb.pdf)

(2) Bilan national CLES 2012-2013: <http://www.certification-cles.fr/files/bilan2013.pdf>